

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA REVUE CANADIENNE.

Politique, Jurisprudence, Littérature, Sciences et Arts, Historique, Souvenirs et Traditions du Pays.

VOL. I.

MONTREAL, SAMEDI, 22 FÉVRIER, 1845.

No. 8.

SOMMAIRE:—La Lanterne de Juillet.—L'Heure de la mort.—L'Imperturbable.—Le *Jeune France* en Voyage.—Bien Parler.—Essai lu à l'Institut Canadien.—La Discretion.—Un mot sur notre publication.—Histoire de la Semaine.—Faits Divers.

LITTÉRATURE.

La Lanterne de Juillet.

C'était pendant les trois jours.

Il était nuit : nous étions six, nous revions de nous procurer des armes, comme tout le monde, en brisant des boutiques d'armuriers. On ne pouvait faire autrement. Sans doute ces effractions sont réparées ; c'est une dette sainte. Ces armes ont donné la victoire, et nous n'avions pas le moindre scrupule. S'emparer d'un sabre ou d'une vieille carabine c'était faire un serment. Ce serment a été tenu.

Les rues étaient bien noires et les boutiques fermées : peu de gens nous croisaient en route. On avait brisé les réverbères, et quelques-uns gisaient sur la voie publique. Les cordes se balançaient au vent. Je ne puis pas rendre ce qui se passa en moi à cette vue ; ce fut involontaire, mais rapide. Un instant le spectre de la terreur s'offrit à mes yeux. La raison fut la plus forte. Nous étions, je crois, dans le premier quartier de la lune ; et je fis observer à mes compagnons qu'au loin, dans le large rayon des plaines dont Paris est le centre, les habitans de la campagne, en tournant les regards vers le terrain de la bataille, s'étonneraient de ne pas voir cette auréole de clarté qui dans nos soirées ordinaires couronne le front de la ville, comme un nimbe d'or sur une tête de saint dans les tableaux du moyen âge.

Au travers de la rue Montorgueil çà et là un pavé sortait du niveau commun, comme un avis d'ingénieur, comme une désignation des futures barricades. Des charrettes renversées barraient faiblement les embranchemens des rues. Pas de lumière aux fenêtres ; parfois un sillon lumineux sortant d'une boutique entr'ouverte, et qui se fermait au bruit mesuré de notre pas militaire.

Au moment de tourner la rue Mauconseil, nous nous trouvâmes face à face avec un homme qui rétrograda brusquement, lança dans le coin d'une borne quelque chose qui retentit, et prit sa course. Je cours à lui, je l'atteins, je le saisis ; mes compagnons nous rattrapent. L'un d'eux avait ramassé l'objet jeté par ce voleur ; c'était une lanterne brisée.

Il se laissa faire : nous l'environnâmes, et de la sorte, avec la preuve du délit, nous nous rendîmes chez un menuisier voisin où nous étions attendus.

Toute la famille du menuisier était réunie. Sur l'établi se trouvait un saladier rempli de poudre, près d'une chandelle fichée debout que l'on mouchait avec les doigts et sur les copeaux, le tout sans y songer. Le père, vieux troupié, enseignait à ses deux fils à tourner des cartouches. Un ouvrier fondait

du plomb dans une poêle de fer ; à travers les trous élargis d'une grande écumoire, il faisait de haut, ruisseler le métal dans un seau d'eau froide, où les gouttes de plomb soudainement figées s'arrondissaient tant bien que mal. La mère, agenouillée contre un aiguisoir mis à terre, démouchetait des fleurets et leur façonnait la pointe, tandis que l'aînée de ses filles, de sept ans au plus, versait peu à peu de l'huile sur la pierre. Oubliée au milieu de ce groupe sérieux, une petite fille, vêtue simplement de sa brassière d'indienne, examinait chaque chose avec une attention enfantine, et tambourinait de ses petites mains sur son petit ventre nu. Je ne pus refuser une minute d'intérêt à ce tableau. Dans un coin j'aperçus un drapeau tricolore ; cela me fit du bien. Sans doute, en ce moment, mille scènes de ce genre avaient lieu dans la ville ; et si ses vastes quartiers étaient alors calmes, c'est que Paris résu-rait sa puissance pour frapper un grand coup.

Après quelques explications entre tous sur les projets du lendemain, détails inutiles et que je passe, on s'inquiéta du prisonnier.

C'était un homme d'une de ces figures qu'on peut appeler honnêtes, parce qu'il s'y trouve de la douceur et de l'abattement. Il paraissait avoir dépassé la cinquantaine. Son costume avait une sorte de recherche sans être riche ; enfin on n'expliquait le vol de la lanterne ni par la soupçon du besoin, ni par sa physiologie. Toutefois le fait était constant, et nos conjectures unanimes furent qu'il avait pensé que la destruction des réverbères lui offrirait naturellement l'occasion de spéculer sur la vente future de leurs débris.

On sait qu'en ce moment l'horreur du vol s'était développée avec énergie. Pour ma part, dans la rue Saint-Honoré, j'ai eu bien de la peine à détourner mon frère et un de mes amis d'un premier ressentiment contre un misérable. Notre prisonnier se sentait presque devant ses juges. La lanterne brisée était déposée près de lui, et il y ramenait sans cesse les yeux en écoutant avec résignation les reproches de mes camarades. Après tout, ils y mettaient un peu d'emphase ; mais le moment expliquait assez cette puérilité involontaire.

« Enfin, lui-dis-je, est-ce la misère qui vous y a contraint ? »

Il tressaillit, me regarda, et d'une voix étouffée répondit : Non.

C'était la première parole que nous obtînions de lui. A ce silence enfin rompu succédèrent à l'instant même des sanglots qu'il ne put vaincre, et qui nous firent mal, comme cela ne manque jamais lorsqu'on voit un homme pleurer. Nous nous dîmes à l'oreille qu'il fallait le relâcher, qu'une bagatelle de ce genre n'en valait pas la peine ; et dès ce moment la porte de l'atelier fut libre.

Il n'en profita pas, et nous fûmes obligés de formuler nettement notre décision pour qu'il se décidât à quitter la chaise sur laquelle il s'était assis. Quand il fut debout et qu'il eut fait plusieurs pas vers la rue, il revint et nous supplia de lui laisser emporter la lanterne.

Aux regards circulaires que chacun de nous jeta sur ses camarades, il vit notre étonnement et se rassit.

Ici, sauf ce que ma mémoire, infidèle sans

doute sur quelques légers détails, n'â sup- pléer involontairement à ce récit, j'ai cher- ché à rendre fidèlement ses paroles ; j'ai cru, j'ai peut-être eu tort, que cette histoire valait la peine d'être conservée.

« Ma demande vous étonne, nous dit-il ; elle est pourtant bien naturelle ; et lorsque j'aurai parlé, vous ne pourrez faire autrement que d'y souscrire. Un portrait, une bague de cheveux, une fleur fanée, ces riens sont quel- quefois une page dans la vie d'un homme : ils sont une relique sainte, une pensée de bon- heur, un testament d'ami ou de femme. Il n'y a même que les souvenirs qui donnent du prix à la plupart des choses de la terre. Sans la religion, qu'est-ce, dites-moi, qu'un cruci- fix ? Pourquoi le soldat est-il si content des cicatrices qui le défigurent ? Et vous, ma- dame, qui êtes mère, dites leur combien vous serait précieuse à jamais cette simple bras- sière de toile, si Dieu venait à vous prendre votre enfant. Eh bien ! cette misérable lan- terne, sans prix pour personne, ce fragment de fer et de plomb, c'est pour moi de l'histoire. Ce n'est pas une simple page de ma vie ; c'est ma vie tout entière.

« Voyez ! j'étais bien jeune ; j'avais sept ans : c'était en 1789. Mon père habitait Saint-Denis. Nous tenions une boutique de boulanger.—Je n'ai jamais revu l'endroit, mais je le reconnaîtrai. Je sus de bonne heure que nous avions des ennemis, sans en bien comprendre la cause. Seulement dans nos promenades aux prés les enfans de la ville me battaient ; ils me traitaient d'aristo- crate et mon père d'acepareur. Ils disaient sans doute ce que disaient leurs pères. Je leurs répondis ce que j'entendais dire au mien. Ces rencontres à la longue me furent funestes.—Un jour on me rapporta blessé d'un coup de pierre au front, évanoui, ensanglanté. Mon père se trouvait seul au logis. Il m'in- terrogea, puis, après avoir rêvé, il m'ordon- na de mentir à ma mère, qui était d'une santé frêle, et de ne rien rapporter à personne de ces discours d'enfans. Le lendemain nous étions, ma mère et moi, dans un char-à-bancs chargé de quelques meubles, sur la route de Paris. On avait loué une chambre de la rue Montorgueil ; mon père venait nous voir. C'était ordinairement à la nuit, puis il re- tournait à Saint-Denis fort tard. Il devait quitter son état et se fixer près de nous. Ma mère le tourmentait à cet égard.—Les évé- nements font réfléchir, ils reportent vers le passé : c'est comme une eau-forte qui ravive en gravure.—Je me rappelai depuis qu'un soir, le 1er août, il était tout contrain- t, et ré- pondait sans trop de suite à ma mère, qui le pressait de venir à Paris. Elle s'aperçut de ses distractions, et lui en fit la remarque. Il répondit par un sourire pénible et nous quitta.

« Aussitôt après son départ, il y eut de la rumeur au dehors. Nous nous mimés aux fenêtres ; mais l'obscurité amassée dans la rue ne nous permit de voir qu'une foule con- fuse, que des mouvemens tumultueux, indé- cis, tantôt dirigés vers le milieu de la voie, comme pour les accélérer vers un but, tantôt refoulés contre les murs des maisons, comme si une résistance désespérée s'y attachait. Le bruit et la multitude roulèrent jusque près de nos fenêtres. Je distinguai vague-

ment alors deux personnes qui riaient autour d'elles tant de curiosité, tant de haines intéressées, tant de vengeances, dont l'une était visiblement chargée. On se les disputait avec acharnement : et dans la foule qui s'élevait, par la nécessité du terrain, échappée jusqu'au devant de notre porte, j'entendis monter distinctement la voix d'un de nos voisins de Saint-Denis, le père même de l'enfant qui m'avait blessé. Je descendis. Le groupe s'éparpillait et des gens que je questionnai ne purent me dire le pourquoi de tout ce bruit. — Le lendemain ma mère sortit ; elle alla chez le notaire qui devait vendre ce jour même notre boulangerie. — J'étais sur l'étroit balcon, enfermé sous clef, quand un bruit plus formidable que celui de la veille attira mon attention distraite du côté des *Petits-Carreaux*, d'où il semblait venir. Je n'aperçus d'abord que des personnes qui balançaient entre l'indifférence de continuer leur chemin et le désir de satisfaire leur curiosité. La curiosité l'emporta. Tous les regards suivaient la ligne de maisons qui fait angle et descend aux boulevards ; puis les fenêtres, puis les magasins, puis les portes s'ouvrirent. A la direction des gens, qui déjà se précipitaient de notre côté, je jugeai que le sujet du trouble ne tarderait pas à paraître. En effet, les cris augmentèrent ; des éclats de foule volèrent dans la rue, et par fractions brisées, par pelotons, par masses, je vis bientôt tout le rassemblement d'hommes et de femmes, qui n'avançait qu'en tourbillonnant. Par là, dans les cavités de cette ébullition, on apercevait bien quelques autorités militaires ; on voyait luire des fusils, blanchir des baudriers, darder des baïonnettes, entre des coiffes tourmentées par la tempête des femmes, et des chapeaux qui tombaient dans les vides laissés par leurs déchirements. Mais que pouvait une force cent fois moindre que celle qu'elle avait à repousser ? Les baudriers furent déchirés, les baïonnettes tordues sur les pavés, les fusils brisés contre les murs. Au bout de quelques minutes, la foule eut aussi fait justice des gardes françaises qui avaient espéré apaiser le tumulte. De main en main on les lança hors du centre de l'action. Alors le champ resta au peuple, et le tambour battit la générale aux environs. C'était une émeute.

« Quand les révoltés furent descendus jusque sous mon balcon, je reconnus à cette distance que le rassemblement n'était guère composé que de gens de la campagne, et de femmes surtout. C'étaient elles qui tenaient avec un acharnement inexprimable un homme pâle, déchiré par leurs ongles, hagard, couvert de sang et de boue. On avait dû le traîner et le relever successivement. Ses habits en lambeaux, son front ouvert, et ses pieds sans chaussure, attestaient suffisamment ce genre de vengeance. Le malheureux se débattait vainement dans la torsion des bras qui l'étreignaient. On cria : « C'est ici, c'est ici ! » — Qu'y avait-il donc pour qu'ils s'arrêtassent devant notre porte même, sous le balcon ? — Enfin la serrure de tôle du réverbère céda au choc d'une pince : la corde fut dénouée, et la poulie, avec bruit précipitée, laissa glisser la lanterne au niveau des têtes. Au même instant et avec un redoublement de rage chez les femmes, l'homme qu'elles couvraient de leur boue, et qu'elles avaient saisi par les cheveux, fut attaché à la place du réverbère ; bientôt, au milieu des hurlements de ces maudites, des stupides frémissements de joie de ces hommes, dont les regards montaient déjà perpendiculairement, la poulie cria. Je vis un misérable monter, grandir, se tordre, tourner comme un lustre, frapper avec un horrible craquement ses genoux contre le creux de sa

poitrine ; et quand il fut à mon niveau, raide, tendu, la bouche ouverte, mon sang ne fit qu'un tour, mes jambes fléchirent ; je crus que le balcon tombait en avant. — C'est moi qui fus renversé en arrière, sans connaissance. — Quand je revins à moi, j'étais délirant, dans un lit. La porte avait été enfoncée d'un coup de hache, notre logis pillé. Le cadavre de mon père ne flottait plus au réverbère ; mais celui de ma mère était sur les dalles de la Morgue. Il y avait un meurtre, un suicide, un orphelin.

« Ce jour-là même le vertueux Châtel, maire de St-Denis, ayant voulu, mais en vain, préserver mon père et notre propriété des vengeances de la populace, fut découvert par un enfant, à l'heure de midi, caché dans une des tourelles de la basilique. Des femmes, les mêmes sans doute qui vinrent pendre mon père sous nos fenêtres par un singulier raffinement de barbarie, l'égorgeaient en plein jour avec des couteaux de boucher. Ni son âge ni ses vertus ne purent désarmer ces furies. Je perdais à la fois mon protecteur, ma famille et mon patrimoine.

(A continuer.)

L'heure de la mort.

La prévoyance est inhabile
A reculer l'heure immobile,
Que marque la fatalité.

(ALFRED DE VIGNY.)

Au milieu des montagnes désertes qui séparent le royaume de Valence des plaines de la nouvelle Castille, s'élève le monastère de Cienfuegos. Chassés, par la guerre de l'invasion, loin de ses cloîtres dévastés, les moines avaient abandonné leurs cellules paisibles. L'herbe des champs croissait dans l'église, l'autel était dépouillé de ses ornemens sacrés, et, seul au milieu de la ruine générale et de la désolation du lieu saint, y était resté debout un grand Christ en marbre noir.

Le régiment de hussards, où servait Albert, campait autour du couvent ; le jeune officier avait établi son bivouac devant le porche ruiné de l'église.

C'était la nuit ; les étoiles scintillaient dans le sombre azur, comme des paillettes d'or sur la robe noire d'une veuve de Séville ; la lune glissait lentement sur le ciel, et montrait son croissant pâle, semblable à l'arc courbé du sagittaire. Albert, étendu auprès du feu à moitié éteint de son bivouac, était enveloppé dans son large manteau ; sa tête fatiguée reposait sur la selle de son cheval. Déjà il n'entendait plus que le cri aigu du grillon, les heurtemens des chevaux attachés aux piquets du camp, et, à de longs intervalles, le cri de veille des vedettes.

Les heures s'écoulaient. Il pensait à son amante, à cette jeune fiancée promise à sa constance, au retour des expéditions guerrières ; à cette Eléonore au doux sourire, aux yeux bleus, et à la longue chevelure blonde, que n'avaient pu remplacer dans son cœur ni la superbe beauté des femmes de Rome, ni les grâces piquantes des femmes de Grenade. En rêvant à l'amour et à la France, il commençait à s'endormir, quand le vent de la mer, poussant avec rapidité de gros nuages chargés de pluie, amena la tempête sur les bivouacs français. Albert se leva, et, cherchant un abri contre l'eau qui tombait par torrents, il vit la porte de l'église entr'ouverte,

L'église était sombre et humide ; les rapides éclairs, qui traversaient les vitraux colo-

riés, éclairaient seuls les tombes de pierre des anciens chevaliers et l'autel profané du Christ. Le jeune guerrier ne put, en se voyant solitaire dans ce triste lieu, se défendre d'un mouvement de terreur que la raison ne peut empêcher les sens de percevoir. Il s'avança dans la nef, dont le silence n'était troublé que par le bruit retentissant de ses pas et par le cliquetis des épérons dont ses bottes étaient armées. Une horloge sonna l'heure ; Albert écouta en frissonnant : douze coups tombèrent lentement sur le timbre argentin.

Alors la porte de la sacristie s'ouvrit en criant sur ses gonds ; un prêtre, vêtu d'une chasuble noire décorée d'une croix d'argent, s'avança, portant le saint-ciboire et l'hostie consacrée ; il marchait légèrement, ses pas rasaient les dalles de pierre sans réveiller l'écho du monument sonore.

Après avoir posé le calice sur l'autel, il se tourna vers le lieu où était Albert, et sembla l'inviter à s'approcher. Celui-ci, poussé par un mouvement inconnu, s'avança et s'agenouillant sur les degrés de l'autel, il entendit la voix grave de l'homme de Dieu qui récitait l'office des morts. Les souvenirs de sa jeunesse rappelèrent sa piété ; il répandit comme aurait fait le cortège des diacres et des sous-diacres. Quand la messe fut achevée, le prêtre prononça les paroles d'adieu, au milieu de l'église vide de fidèles ; puis s'adressant à l'officier, il lui dit :

« Jeune étranger, le pieux service que tu viens de me rendre a fait sortir mon âme du purgatoire. J'expiais depuis deux siècles, par cette nocturne pénitence, une faute commise contre la règle sévère de ce monastère ; depuis deux siècles j'attendais secours d'un mortel pour achever le saint sacrifice ; l'heure sonnait chaque nuit, et, depuis deux siècles, nul être humain ne s'était présenté ; seul tu es venu ; agenouillé près de l'autel du Dieu qui pardonne, tu as aidé mon ange gardien à détacher les liens qui enchaînaient encore mon âme et l'empêchaient de remonter au ciel-te sçjour. Ta piété sera récompensée ! interroge-moi, je puis te dire une chose, une seule ; demande-moi celle que tu désires savoir, je vais te répondre. »

Albert tressaillit, puis, reprenant courage, (l'homme désire toujours connaître ce qu'il serait heureux d'ignorer) : « Mon père, dit-il, apprenez-moi quel terme est fixé à ma vie. — Mon fils, répondit le prêtre d'une voix douce et triste, que m'as-tu demandé ? Tu le veux, apprends-le donc. Dans trois ans, à pareil jour, à l'heure où le soleil dardera son premier rayon sur la terre, ton âme rendra ton corps au néant. » Après ces mots, le vieillard disparut sans bruit, et sans laisser aucune trace qui indiquât s'il était rentré dans la tombe, ou s'il était monté vers le ciel.

Albert sortit de l'église, le cœur rempli d'une sombre mélancolie. car dorénavant les espérances de sa jeunesse devaient mourir au bord d'un cercle étroit. Il suivit ses compagnons d'armes ; il se montra dans les combats plus intrépide peut-être qu'il ne s'était jamais montré, mais sans cette bravoure téméraire qui fait mépriser la mort. Son cœur était rempli d'un dédain amer pour sa vie, dont le terme, fixé d'avance, et connu de lui, ne pouvait être ni approché ni reculé. La paix le ramena dans sa patrie ; il revit cette Eléonore qu'il avait tant aimée aux jours d'une ignorance profonde et d'un vaste espoir. Le père de la jeune fille lui rappela qu'elle était son amante ; elle-même rougit et lui rappela qu'elle était sa fiancée ; la propre mère d'Albert, sa vieille mère qui espé-

rait réjouir ses vieux yeux mourans par le spectacle du bonheur de son fils unique, lui rappela aussi les premiers amours et les premiers desirs de sa jeunesse. Il demeura indifférent à l'amitié d'un père, à l'amour d'une amante, à la tendresse d'une mère, l'œil fixé sur cette heure immobile vers laquelle il était chaque jour de plus en plus entraîné. Enfin, deux ans après la nuit fatale, le désespoir dans le cœur, il se laissa conduire à l'église, et devant l'autel il jura à son Eléonore une foi éternelle. Il prononça, en hésitant, ce serment, qu'il savait devoir être brisé par la mort, avant la fin même de l'année.

Alors on crut, parmi les hommes, que le bonheur devait habiter dans son cœur. Ce cœur était rempli d'amertume ! et pourtant Albert était arrivé, par sa valeur, aux premiers grades militaires ; les richesses de sa bonne mère étaient devenues les siennes ; il possédait la femme qu'il avait aimée avec passion : tout semblait s'être réuni pour sa félicité.

Ce qui comble de joie les époux vint encore ajouter à son désespoir : Eléonore devint enceinte, il vit naître son fils, qu'il ne devait pas voir grandir ; et alors il ne put supporter ce bonheur nouveau qui mettait le comble à son infortune. Après avoir longtemps supporté, sans en rien faire paraître, la douleur qui brisait son ame, il ne conserva pas plus long-temps cette trompeuse sécurité ; sa mère s'aperçut la première de sa peine cachée ; sa jeune épouse ne tarda pas à en être instruite ; mais il sut, malgré leurs touchantes sollicitations, conserver dans son cœur le secret terrible, qui avait empoisonné le bonheur de sa vie.

Un mois lui restait encore pour aimer sa famille, et pour veiller à ses destins quand il serait éternellement séparé d'elle. Sa prudence prévoyante établit l'ordre dans ses affaires, et, débarrassé des inquiétudes matérielles du monde, résigné à son sort, il attendit l'heure marquée, avec une indifférence stoïque. La certitude de sa mort prochaine rendait la tranquillité à son ame, comme aurait fait un malheur long-temps redouté et arrivé enfin.

Le mois s'écoula, le dernier soleil se coucha pour Albert : alors, rassemblant toutes ses forces, il appela sa mère et sa femme, il leur confia le secret fatal, puis il se prépara à mourir.

Une large terrasse exposée à l'orient s'étendait devant sa maison ; c'est là qu'il fit porter un lit de repos sur lequel il s'assit, entre sa vieille mère qui allait perdre son jeune fils, et sa faible épouse à laquelle allait manquer un appui.

Que leurs adieux furent tristes ! que cette dernière nuit leur semblait tour à tour longue et courte, selon qu'ils étaient agités par la crainte ou par l'espérance.

Les yeux d'Albert virèrent monter et puis descendre dans les cieux le croissant pâle de la lune qu'il avait admirée trois ans auparavant, pendant cette nuit orageuse passée dans le couvent sur les montagnes de Valère.

Cependant l'horizon s'enflamma des feux de l'aurore ; le chant des oiseaux, le cri argentin du coq annoncèrent au malheureux Albert la renaissance de la nature : et il allait mourir !

Son heure arriva..... Un rayon parti de l'orient sillonna le ciel, et sembla y tracer une route lumineuse et divine pour l'âme qui abandonnait la terre. Alors ses yeux se fermèrent avec un mouvement convulsif ; un léger frisson parcourut lentement ses mem-

bres refroidis ; le son des trompettes bruyantes se fit entendre, puis un murmure confus, et une bouche sonore qui appela à haute voix : Albert !... Albert !...

Albert rouvrit les yeux ; il était au milieu d'une riante campagne, éclairée des premiers feux du soleil levant, couché encore auprès du foyer éteint du bivouac de la veille. Les trompettes de son régiment sonnaient l'air éclatant du réveil de Diane, et la voix amicale d'Alfred lui demandait avec intérêt : " Albert, comment as-tu passé la nuit ! "

Le jeune officier se leva avec peine, encore tout fatigué des songes de la nuit ; il pressa avec reconnaissance dans sa main glacée la main de son ami ; mais son cœur demeura quelque temps rempli tout à la fois de joie et de tristesse ; car, s'il avait recouvré les espérances de la vie, il avait perdu, à son réveil, une épouse et un fils adorés.

ABEL HUGO.

L'imperturbable.

C'est l'éternel objet de mon admiration. Il y a du dieu dans cet homme-là.

D'abord tout le monde le donne au diable. Je sais des gens qui sont furieux quand il n'est pas là, qui en disent plus haut que le gibet et pis que l'enfer : s'ils le tenaient, ils ne savent pas ce qu'ils lui diraient, tant ils sont colères à son égard. Assurément, ils lui laveront la tête, parcequ'il se moque d'eux, et qu'ils en ont maintenant jusque par dessus les oreilles ; cela passe la raillerie ; et la prochaine fois.....

La prochaine fois vient. On le reçoit à bras ouvert :

Mais que diable devenez-vous donc ? il ne faut pas en vouloir à ses créanciers ? est-ce parce que vous me devez quelque chose ? si je m'en doutais, par exemple, je vous en voudrais à la mort. Vous dinez avec nous aujourd'hui. Nous avons reçu des sardines de Nantes. Où demeurez-vous : qu'on vous en envoie."

Il ne demeure pas ; il perche.

On dit que Rothschild ne sait pas ses richesses. Lui, ne sait pas ses dettes.

Après tout, cette science serait du superflu. Il ne les paiera point.

Un jour (j'étais gueux dans ce temps-là) il me rencontre : " Oh ! oh ! mauvaise mine ! mine d'homme sans ressource. Voilà un habit terriblement rapé. Suivez-moi chez mon tailleur. Vos bottes prennent l'eau, mon ami : j'ai par ici un Jobard qui fera notre affaire. Qu'est-ce que cette cravate sans col ? Il faut avoir du linge. Et d'abord, entrons chez ce chapelier : c'est le mien."

Après m'avoir équipé des pieds à la tête ; le tout soldé en plaisanteries, en compliments furtifs à la dame du comptoir sur les roses de son teint, en agaceries à la chienne de l'un, dont il retint un petit, en tapes sur le ventre de l'autre en l'appelant " Compère " ; d'autres fois, en se fâchant pour qu'on lui envoyât décidément son compte, il me dit : " Ce n'est pas tout ! l'extérieur est garni : il faut remplir l'estomac." Nous entrâmes chez Le Grecque.

Il mangea négligemment : je dévorai. Il but trois bouteilles d'eau-de-Seltz, et je me grisai. Cela fait du bien.

En sortant, il dit à la maîtresse de la maison que la sole avait été manquée, prit deux curesdents et me poussa dehors sur un de ses amis que je jetai par terre, et qui nous paya du café.

Ensuite il me mena aux Tuileries, et salua, dans l'allée des Orangers, des gens fort ai-

mables, dont il me dit beaucoup de bien, quoiqu'il leur dût énormément. Ce ne fut pas la chose qui me surprit le moins.

C'est peut-être pour cela que ses créanciers l'adorent.

Il a fait de cette manière la réputation, et par contrecoup la fortune d'un usurier qui ne lui prête plus, mais qui pour tout au monde ne l'empêcherait pas d'emprunter à d'autres.

Or, aux Tuileries, il me prit sous le bras, parce que je badinais un peu trop cavalièrement sur les lois de l'équilibre, et il me dit que je ne serais jamais sauteur de cordo si je n'avais pas plus de respect pour la ligne droite, dont il n'est pas permis à un homme de bon goût de s'écarter lorsqu'il est ivre.

Ensuite il ajouta : " Jeune homme ! je vous permets de n'avoir pas le sou. C'est ma profession, et je ne manque de rien. Mais il faut avoir une mise décente. Une mise décente est de rigueur. C'est mon patrimoine. J'ai du drap fin, parce que le fin ou le commun étant une chose tout-à-fait indifférente, il m'est très-indifférent d'en prendre du commun. Aussi je n'en prends pas. Les bijoux sont inutiles. Je vous les défends. On se ruine en achetant ces baguettes, lors même qu'on ne les paie jamais. Une mise décente, je ne vous dis que cela. On a les manières les plus gracieuses, l'esprit plus libre, et l'apparence est une hypothèque de première classe que l'on peut grever jusqu'à des valeurs inimaginables.

Le crédit n'est qu'une apparence. La société ne vit que de fictions. Il y a mieux que de la vile matière dans le monde, et l'assurance d'un homme intrépide est un capital qui ne s'épuise jamais. Allons prendre un verre d'absynthe."

En route il nous vint une petite pluie. Il entra chez un marchand, prit un parapluie fort élégant, commanda une canne à fauteuil, donna son adresse, et me reconduisit chez moi. Comme il ne pleuvait plus, il me fit présent du parapluie.

Le lendemain il m'envoya la canne à fauteuil, avec prière d'accepter ce léger cadeau, et de me souvenir de sa leçon.

Il y a vingt ans qu'il vit comme cela, et prétend aller jusqu'à la centaine. J'ai refusé de tenir le pari : il est capable de tenir parole.

Le Jeune France en voyage.

Le ridicule a fait fortune, c'est qu'il était vrai. On chante le *jeune France* au Vaudeville, aux Variétés ; la province nous envoie des notes. Dans six mois ils seront dans les salons de Curtius, dans un an ils seront empaillés ; ensuite on n'en parlera plus. La paille, la cire et le plâtre, voilà les trois néans qui peuvent frapper une célébrité. Je ne parle pas du bronze ; M. David a tué autant d'hommes qu'il en a coulé. A ce point qu'un amateur arrêté devant les médaillons de l'original sculpteur, demanda sous quel règne d'empereur romain florissait cet auteur. Jugez : c'était l'auteur d'un mauvais livre sur le salon. Je reviens à la paille, au plâtre, à la cire et au *jeune France*. Du jour où leurs portraits seront pétris ou modelés, ce qui arrivera, je l'ai dit plus haut, on n'en parlera plus. Il n'est pas de gloire vivante qui tienne devant sa propre effigie. Aimez un singe, qu'il meurt, vous le pleurez ; bourez-le de paille, vous ne l'aimez plus ; vos pleurs cessent. Depuis que j'ai vu le buste de Casimir Delavigne, en fonte, sur des poëles, j'ai perdu

mon admiration pour les *Messéniennes*. Malheur aux *jeunes Frances* qui subiront les honneurs du buste ! mais ils sont encore bien vivans ; et même, depuis qu'ils ont eu leur semaine de ridicule, on assure qu'ils ont laissé pousser leurs ongles, croître leurs barbes, salir leur linge : ceci par opiniâtreté.

Nous avons vu le *jeune France* à table et chez lui ; le voici en voyage. Il a déjà chaussé la botte éperonnée, jeté le bonnet grec sur l'oreille, préparé ses crayons, transversé du grog dans une gourde.

Il part pour le Yung-Fraü.

Il dit à son portier : Si l'on vient me demander, vous direz que je pars pour le Yung-Fraü, la montagne vierge.

—Au Yung-Fraü, à la montagne vierge.

—Suffit, monsieur.

La botte éperonnée est seulement un symbole des tems, car si le *jeune France* parle beaucoup du coursier ou de l'hyppogriffe, il n'a pas de cheval ; il peut monter celui d'Asotolphe, mais jamais ceux de Crémieux : tous les marchands de chevaux s'appellent Crémieux. Il ira à pied, à pied par la montagne, à pied par le grand chemin, à pied dans la vallée. Qu'importe la vitesse à qui a pour lui le tems, l'espace, et qui veut s'arrêter à voir la lune borgne, le soleil en gaité, l'arbre ombreux. Les *jeunes Frances* sont la perte des messageries : les chemins de fer feront le reste.

Et il dira au papier, à la mémoire, à l'immensité, une pensée insolite, monumentale, télégraphique. Vaste encyclopédie, son album contiendra et ses grandes pensées, et ses infinis projets, et ses dépenses.

Et si le *jeune France* s'introduit dans une auberge, car il préfère encore l'auberge au noyer sculpté en parapluie, au manteau d'Ossian fait de nuages, au lit de camp de la nature, il demande d'abord une chandelle pour descendre à la cave. À la cave, il cherche les fondations cyclopéennes, les ogives croisées, ou les oubliettes des seigneurs suzerains. Il ne retrouve ni fondations cyclopéennes, ni ogives, ni oubliettes ; mais il remonte gris comme un Polonais. Alors il pleure sur notre barbare architecture sans poésie, sans tarasque, et avec des toits qui abritent de la pluie ; des hôtelleries sans génie particulier qui les habite ; mais des valets d'écurie propres, zélés, obéissans ; des filles d'auberge, qui ne sont ni scrophuleuses, ni lépreuses, ni ladres ; un aubergiste qui n'est pas ladre, même sur la carte. Adieu à toute poésie ! adieu, le voleur qui détousse les voyageurs près de l'abîme : pas même d'abîme ; il y a un pont. Adieu les terreurs de la nuit ; le bonnet de coton a remplacé la tradition, le chaud paravent a chassé la tapisserie qui regarde et frôle ; à minuit : rien ! si ce n'est le ronflement des chiens dans la cour, les piétinemens des chevaux dans l'écurie ; plus de noble étranger inconnu avec qui continuer sa route, mais de joyeux commis-voyageurs à la poignée de main amicale, au rire franc et ouvert. Adieu poésie ! Depuis quarante ans on n'a pas égorgé un seul homme dans les Ardennes !

Il demande avec douleur, après avoir mangé, le *jeune France* : Où est votre cirque romain ? On lui montre l'aire où l'on bat le blé. Où est votre pierre druidique ? On lui désigne un œvier. Votre clocher roman, vos arènes, vos tours, vos châteaux ? A tout cela on reste sourd. Alors il pleure, il continue de manger, de boire, de prendre des notes.

Enfin quand il a bien acquis la conviction que la France est totalement veuve de leurs, de brigands, de cathédrales, de sorciers et de poésie, il prend la malle-poste,

institution barbare, qui vous ramène avec la rapidité de l'éclair dans vos foyers, et il rentre chez lui avec trois pensées fortes et une gastrite.

Bien Parler.

Une des premières règles en éducation, c'est d'apprendre à faire bien ce que l'on est appelé à faire nécessairement ; et comme parler est la première affaire et la plus pratiquée de la vie, on devrait apprendre à parler bien sa langue.

Les hommes médiocres, et toutes les personnes dénuées de goût et de connaissances, se font de l'art de bien parler à peu près l'idée d'une parure. Ils oublient que le langage n'est pas une parure, mais un vêtement qui touche l'âme par tous ses points.

Qui voudrait être vêtu de haillons sales et dégoûtants ? Et si de se couvrir de haillons qui ne touchent que le corps est repoussant, combien la parole, qui touche l'âme de si près, n'a-t-elle pas d'importance pour tout être qui se plaît à penser et à sentir !

Parler bien suppose une habitude d'attention qui se porte sur la pensée même : par le langage on apprend à penser, surtout à développer sa pensée.

Sans un bon langage, même ce que l'on appelle esprit devient fatigant et de mauvais goût.

Dans un cercle où, par ignorance de sa propre langue, on ne sait pas bien au juste ce que l'on dit et ce que les autres ont senti, les amours-propres se choquent entr'eux, comme feraient des hommes ivres renfermés dans une même enceinte.

L'incorrection du langage est une des causes du commérage qui désole les petites villes, où les prétentions sont aussi vagues que le sens des mots.

Dans la conversation ordinaire, les hommes ne se touchent que par des nuances de sentiments impossibles à être exprimées dans une langue informe ou grossière. L'à-propos, qui fait tout le mérite de la parole, manque toujours aux personnes qui savent mal leur langue. Tout récit devient insupportable dans la bouche d'un homme qui parle mal. La bonne plaisanterie, qui ne porte le plus souvent que sur des nuances d'idées ou de sentiments et tient tant à l'expression qu'on lui donne, ne peut naître sous le grossier pinceau d'une langue mal formée. L'impossibilité d'exprimer la gaieté par la parole est ce qui habitue certaines personnes aux gros rires et à la pantomime bouffonne.

C'est par la langue polie qu'une nation participe aux progrès des lumières. Voyez le culte que tous les siècles et toutes les nations policées ont rendu aux Athéniens, culte que, de nos jours, on rend au sol même qui les a portés. Lorsque Athènes eut perdu sa liberté, la splendeur de son nom la protégeait encore, et le souvenir de sa gloire semblait la consoler de son abaissement. Tous ces avantages, Athènes les devait à sa langue.

BONSTETTEN.

ETUDES SUR L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Essai

SUR LE TRAVAIL, SON ORGANISATION, SA DIVISION ET SON ÉCONOMIE, LU A L'INSTITUT CANADIEN, LE TREIZE DU COURANT.

MESSIEURS,

Le travail constitue un des sujets les plus intéressants de l'économie politique, de cette science qui, procédant par l'analyse et l'observation, embrasse dans ses savantes recherches les diverses causes qui concourent à la production et à l'accroissement des richesses d'une nation, le mode de répartition des produits de l'industrie humaine au sein de la société, et de la consommation des divers objets propres à satisfaire les besoins pressants du pauvre nécessaire ou les caprices de l'homme opulent. La science écono-

mique, l'une des premières connaissances humaines et, comme a dit un savant, " le premier gage de l'admission des enfants aux prérogatives de la vie civile, aux privilèges de la société," tout en considérant l'aspect matériel de cette société, loin de ravaler les dons de la nature d'où résultent les arts, les sciences et les talents, leur assigne à tous leur rang et leur mérite réciproques, à proportion de leur utilité et de leur concours au progrès de l'industrie humaine et à l'accroissement des richesses sociales.

L'essence de l'industrie humaine est l'emploi de notre intelligence et de nos forces, et son objet principal tend à multiplier et à agrandir le nombre des commodités et des jouissances de la vie. Adam Smith, l'un des premiers auteurs qui aient traité de cette science, a fait du travail le seul moteur et la seule cause des ressources sociales, dans son admirable ouvrage sur la *Richesse des nations*, et quoique, plus heureux dans l'étude de l'économie sociale, ceux qui l'ont suivi n'aient pas admis cette seule cause restrictive de la richesse, néanmoins, messieurs, c'est déjà vous dire que l'étude du travail n'est pas à dédaigner.

C'est au sortir de l'enfance, dans la jeunesse, que l'on peut et que l'on doit acquérir et développer en soi le goût du travail qui tient lieu de plaisir, pendant tout le reste de la vie. L'objet du travail, son utilité, son importance, ne sont-ils pas judicieusement développés dans ces belles paroles de Quesnay : " Le droit naturel de l'homme, dit-il, se réduit, dans la réalité, à la portion qu'il peut se procurer par son travail, car son droit à tout est semblable au droit de chaque hirondelle à tous les moucherons qui voltigent dans l'air, mais qui, dans la réalité, se borne à ceux qu'elle peut saisir par son travail ou ses recherches ordonnées par le besoin." Turgot n'a-t-il pas dit quelque part : " que le droit de travail est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible des propriétés."

L'homme, a-t-on souvent dit et soutenu, est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler et le poisson pour nager, et souvent on répète cette vérité sans en bien comprendre toute l'étendue.

L'obligation de l'homme à travailler semble découler de la nature de son être, de son organisation physique, de sa faculté à subir les modifications des climats les plus variés de la terre. La conformation de sa main, d'un tissu si délicat et d'une aptitude si étonnante à tout saisir, pourrait en partie nous convaincre de cette importante vérité à l'appui de laquelle on peut ajouter l'autorité d'un philosophe ancien, qui n'attribuait la suprématie de l'homme sur tous les autres êtres qui l'environnent qu'à l'organisation physique de sa main, susceptible de se prêter à tous ses besoins et ses desirs.

L'homme désœuvré paraît un être dégradé qui a perdu sa destination primitive et originelle. Toutes les attributions de l'homme se résument dans le travail, première vertu et première condition de son existence. Le travail constitue le pouvoir physique de l'homme, comme la science constitue sa puissance morale. Dans ce cas, l'homme ne doit-il pas se procurer d'autant plus par son travail qu'il est plus obligé de le faire, et plus il se procurera de jouissances, plus ses besoins augmenteront à raison même de ces jouissances acquises ; car le besoin est la mesure de son travail. Le travail est un des premiers éléments de la richesse, et la matière n'a de valeur qu'autant qu'elle est passible de l'action du travail. Cette passibilité de la matière jointe à l'industrie humaine bien dirigée est la source la plus productive des richesses.

Dans l'enfance des sociétés, l'homme, errant et vagabond, menait une vie chasseresse et ne trouvait pour toute nourriture que les produits spontanés de la terre. En ces tems, Nemrode fut le plus grand des chasseurs. Bientôt, l'association de plusieurs familles nombreuses produisit un état de vie plus sédentaire, et l'homme alors mena la vie pastorale ; ce fut l'âge d'or tant rêvé des poètes et si peu réalisé depuis. Dans cet âge, on vendait l'homme son héritage pour un plat de lentilles. Puis vint progressivement, avec

l'accroissement de la population, la cultivation et l'exercice des arts et manufactures, et l'homme enfin apprit le secret d'amasser par la culture les substances nécessaires pour le conduire à une autre culture. Il n'appartient qu'à l'homme de posséder cet esprit d'accumulation indéfinie que la nature refuse à la totalité des animaux. Jeté sur la terre froide, l'homme n'a que son courage et son intelligence pour l'aider et l'élever à cet état de puissance et de prospérité où il est maintenant parvenu. Son intelligence, cette armure naturelle et occulte, dirigeant son industrie, sont les deux seules armes avec lesquelles il fait face aux privations et aux besoins qui l'obsèdent durant tout le cours de son existence. Tous les biens lui viennent de la terre, cette mère commune que Brutus embrassait, dans son enthousiasme de citoyen, et ils n'en sortent que par son travail.

Des causes bien déplorables, entr'autres, la guerre, produisent quelquefois la cessation du travail de l'homme et introduisent, au sein de la société, les plus grands désordres toujours incompatibles avec la marche de l'industrie humaine. La guerre, jadis cri de fureur et maintenant de folie, est ce tribunal de sang où l'homme se souille du plus grand des crimes. Y a-t-il un tems où la raison de l'homme puisse l'abandonner et ne lui laisser que l'assassinat pour seul expédient ? La continuité du travail rompu par ses funestes effets jette le corps social dans l'inaction et l'inertie. Ce ne sera jamais qu'en tems de paix que fleuriront l'agriculture, le commerce et les arts, ces trois sources inépuisables des jouissances humaines. Les souverains qui furent bénis de leurs peuples furent ceux qui régnerent en bonne intelligence avec leurs voisins.

Le travail de l'homme peut être considéré sous trois rapports bien distincts. Je ne déroulerai que bien timidement, à vos yeux, les avantages du travail considéré sous ces trois points de vue, qui consistent en son organisation, sa division et son économie. "L'organisation du travail, question brûlante, dit M. Sue, qui bientôt dominera toutes les autres, parce que, pour les masses, c'est une question de vie ou de mort." En effet, messieurs, l'organisation du travail, le droit qu'à chaque homme de travailler pour se procurer le nécessaire, mérite la plus sérieuse attention dans les vieux pays de l'Europe, là où ce droit lui est souvent dénié, là où le prolétaire peut à peine se procurer, en échange de son travail manuel, un salaire suffisant à sa subsistance.

Au sein de la paix en apparence la plus profonde, la société semble agitée et chancelle sur sa base. Qu'est-ce donc qui produit cette agitation si peu naturelle à la splendeur dont brillent les états de l'Europe ? C'est, sans doute, quelque vice latent qui sape sourdement la base de l'édifice social. C'est le sacrifice continu et impuni d'un peuple de travailleurs honnêtes et généreux aux caprices et aux boutades du petit nombre qui possède et dissipe follement. C'est lorsque la consommation, devenant restreinte, reflue sur la production et la dessèche, et que les fabricants refusant obstinément de diminuer leurs bénéfices, diminuant plutôt le prix de la main-d'œuvre, enlèvent au prolétaire la subsistance nécessaire à sa conservation personnelle. C'est lorsque le prolétaire ne combat que par l'instinct de conservation développé chez tout être animé. C'est alors que s'établit cette concurrence de fréquence et de dépravation chez le prolétaire désespéré, bien contraire à la concurrence naturelle et nécessaire à l'industrie dirigée et soutenue par l'humanité et la justice sociale.

Un travail bien organisé, qui reposerait sur la continuité et l'abondance des salaires proportionnels au lucre des capitalistes, se modifiant suivant les fluctuations de la consommation, produirait chez un peuple les effets les plus salutaires. Le prolétaire, celui qui ne possède pas les instruments de travail, en proie à l'exploitation trop souvent barbare des maîtres, les dépositaires des capitaux, faute de cette assurance continue et rationnelle de la rétribution due au travail, a été assimilé par un écrivain de nos

jours, ou plutôt ravalé au-dessous de l'ôte grec et de l'esclave romain. Le prolétaire, qui dépend entièrement de la rétribution due à son travail subsidiaire ne doit jamais être frustré dans l'attente de ses besoins. Lorsque Tobie recommandait à son fils d'acquitter le salaire de l'ouvrier, ne donnait-il pas la plus belle maxime de morale et de justice sociale ? N'est-ce pas le conseil le plus sage et le plus humain qui fut jamais donné par un père à son fils ? Cette dette, que l'homme doit à son semblable et sur l'exactitude de laquelle il se repose pour se procurer sa subsistance quotidienne, n'est-elle pas la dette la plus sacrée que l'on puisse contracter ?

A l'origine des sociétés, en général, le travail n'est pas aussi étendu et développé que dans les vieux pays où le nombre de la population donne lieu à une division infinie de métiers et d'occupations. C'est dans ces pays peuplés que l'on remarque la division du travail de l'homme, et que l'on peut apprécier ses heureux effets. La division du travail est un des principes les plus féconds de l'économie sociale, et c'est de son application que dépend entièrement la perfection des manufactures et des arts. En effet, plus le travail exigé pour la confection d'un produit sera reparti entre différentes mains, plus chaque partie et chaque détail de ce produit acquerra une plus grande valeur par son poli et sa perfection. L'homme, en s'appliquant à une spécialité, ne peut qu'acquérir une connaissance plus intime et plus approfondie de l'objet qui l'occupe journellement, et cette occupation constante, donnée à un seul objet, est la cause immédiate de la perfection à laquelle on a porté les arts et les manufactures. Plus le côté matériel des choses sera envisagé avec justesse et précision, plus l'appréciation que l'on en fera sera exacte, et les résultats à obtenir deviendront avantageux. La division du travail industriel de l'homme peut avoir lieu avec avantage dans la production d'un objet dont les parties sont nombreuses et variées.

Quelquefois cette division peut s'effectuer par les différentes opérations des machines propres à accélérer et simplifier la marche de la production. Ceci nous conduit à parler de l'économie du travail, qui consiste à suppléer au travail de l'homme celui des machines et des animaux, lorsque cet effet peut s'opérer à moins de frais. Cette substitution d'un travail inintelligent, mais sûr et facile, au travail de l'homme, parvient-elle à décimer la population ? Car, c'est là la première et la plus importante question qui se présente dans l'aspect du travail considéré sous ce dernier rapport. Plusieurs auteurs célèbres proclament cette décimation ; mais l'appréciation des faits combinés et compliqués avec d'autres causes difficiles à reconnaître, n'est peut-être pas encore suffisante pour résoudre la question. Néanmoins, si l'on considère que la force du corps politique dépendant du plus grand emploi qu'il peut faire des hommes qui se livrent à l'exploitation de ses richesses nationales, l'inactivité où se trouvent relégués bien des bras, ne nous paraîtra que momentanée et la diminution de la population, causée par l'introduction des machines dans l'œuvre de la production, que paradoxale, car le législateur doit alors détourner, avec prudence, le travail de l'homme de la confection du produit opérée par les machines, et le diriger insensiblement vers un autre objet. Sans pouvoir observer définitivement quels sont les résultats, en général, de l'emploi des machines, l'on peut s'assurer que, dans les détails de la main-d'œuvre, ils sont une grande amélioration et d'une grande utilité.

Tout changement opéré en faveur d'un travail libre et constant, dont l'effet serait d'assurer une rétribution suffisante aux besoins individuels de chaque membre de la société, réunirait à lui toutes les opinions et serait un bienfait de plus ajouté à la longue série de bienfaits déjà opérés par de grands philanthropes en faveur de la belle cause de l'humanité. Procurer les jouissances à celui qui les demande, conserver par une sage législation, au sein de la société, l'attrait de la propriété et les charmes de la possession, ce peut être utile et nécessaire ; mais pourvoir

au strict nécessaire du prolétaire qui meurt sur la borne du chemin, lui assurer fidèlement son droit au travail, le plus noble attribut de son être, c'est un devoir impérieux et d'une importance majeure. Écoutons l'auteur des Lettres sur la Législation, lorsqu'il fait décrire l'établissement de la société humaine de la nécessité du travail. "La nature dénonce à l'homme la nécessité du travail par l'organe de ses besoins. L'insuffisance de ses forces lui fait désirer le secours de son semblable. Ce secours ne peut lui être accordé que sous convention tacite ou exprimée et la nature même de cette convention. Ces pactes déterminent l'association, leur exécution la consolide. Cette association perpétuée est ce qu'on nomme société." Ainsi la formation de la société due au travail a, à son tour, agrandi ses forces et ses ressources, et ce n'est que par le déni de ce droit si inhérent à l'homme qu'est produite la violation de l'ordre social. Puisque le droit de travailler est la propriété la plus imprescriptible, le capitaliste qui, diminuant le salaire de la main-d'œuvre pour se mettre de niveau, dans un tems de pénurie, avec le montant accoutumé de ses bénéfices, attenté et viole le droit de propriété, première base de toute association humaine et méconnaît les droits de l'humanité.

Laissez l'homme travailler, et par la seule force d'un travail opiniâtre et constant, il créera un nouvel univers ; simplement comme Archimède qui demandait un point d'appui pour son terrible levier, il ne vous demandera que la matière suffisante à sa formation !

P. R. L.

ÉDUCATION.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

SUR LA DISCRÉTION.

Lycurgue avait introduit dans les repas publics auxquels, en dépit de l'opposition et de la persécution que lui firent éprouver les nobles, il obligeait les Rois d'assister, une règle bien remarquable. Lorsque les convives étaient tous assemblés dans la salle du festin, le plus ancien d'entre eux, montrant la porte, disait : "Pas un seul mot de ce qui se dit ici ne passera par là." Cet usage établissait et entretenait une confiance réciproque, et empêchait les calomnies, les médisances et les mauvais propos.

Il serait bien à souhaiter assurément, qu'un Lycurgue moderne fit la découverte de quelque moyen qui rendit de nos jours, les gens un peu plus discrets qu'ils ne sont. L'état de la société est déplorable sous ce rapport, et l'on ne peut que s'affliger, lorsque l'on entend, nous ne disons pas, de jeunes filles étourdies, sottes et ignorantes, pour qui les conversations intellectuelles ne peuvent guère avoir d'attrait, mais des hommes que leur profession, leur rang dans la société, leur intelligence et leur éducation, devraient mettre au-dessus de telles habitudes, consacrer des heures entières à s'entretenir sur le compte des uns et des autres. Il en résulte de graves inconvénients : la calomnie souvent, la médisance très souvent, et l'indiscrétion la plus condamnable, l'habitude de déverser du ridicule en société, se répand généralement ; chacun se mêle de critiquer, suivant la portée de son esprit. Il en est, nous l'avouons, qui ne réussissent pas toujours à mettre les vieux du leur côté, mais enfin, ça n'est pas leur faute ; leur malicieuse habitude est tellement enracinée, qu'ils ne sont aucunement découragés par les défaites qu'ils éprouvent parfois. Les jeunes personnes, d'envieuses, deviendront médisantes, ensuite médisantes, après cela, montouses. Leur réputation bien méritée en ce genre, se répand, on les redoute, on les craint, on les évite, et on finit par les mépriser.

L'influence qu'exercent sur les enfants les propos qu'ils entendent tenir par des personnes âgées, ou plus avancées en âge qu'ils ne le sont, est plus sérieuse qu'on ne paraît le croire généralement. Les enfants, au lieu de demeurer enfans, sont entraînés par le plaisir qu'ils goûtent à entendre ces propos, ils sont

avidés de nouvelles, celles-ci sont à leur portée, ils les dévorent. Leur bonté naturelle s'efface peu à peu, leur sensibilité s'émousse, leur candeur disparaît, et ce vide est bientôt rempli par l'envie, la méchanceté, l'habitude de médire, puis, celle d'inventer et de calomnier.

Au lieu de s'entretenir de ce qui convient à leur âge, et surtout de ce qu'on leur enseigne au collège, au couvent, ou aux écoles, les enfans préfèrent de beaucoup gloser à la façon de leurs parens, alors, adieu la réflexion sur ce qu'on a étudié et lu, point d'études profitables par conséquent.

Observez, en société, ce qui se fait, ce qui se dit; voyez cette jeune personne pour qui la nature a fait quelque chose, au moins à l'extérieur, voyez-la en chuchotement rapide avec sa voisine, ou avec un jeune homme qui se croirait perdu de réputation auprès des belles, s'il ne l'imitait pas, de quoi s'entretenant-on ? De voyages, de lectures, de tableaux, de musique, d'histoire, de lectures même frivoles enfin ? Oh ! non, le sujet de la conversation, c'est la tournure (non pas intellectuelle, on n'y pense pas), c'est la tournure extérieure, la toilette, la démarche, les défauts naturels d'une amie, ou d'un ami. L'on s'abaisse jusqu'au point de se convertir en bouffon pour l'imiter ! Une jeune fille sacrifie celle qu'elle ose, quelquefois, appeler son amie ; une autre déchire sa rivale ; et ce qu'il y a de plus inexplicable, c'est de rencontrer des jeunes gens assez serviles, assez lâches, pour applaudir aux méchancetés, et souvent aux inepties de quelques pauvres sottes qui s'affichent au ridicule au lieu de les prendre en pitié, et de les avertir, ou au moins de donner une autre tournure à d'aussi insipides conversations.

Une autre sottise, très sottise, superlativement sottise et indiscrète manière de passer le temps, dans certains cercles, c'est de parler de mariages ! de mariages ! et que ne dit-on pas à l'occasion de mariages projetés ! et que ne disent pas ceux et celles qui s'occupent des affaires d'autrui ! et les sots parens qui, au lieu de fortifier l'esprit, tout en formant le cœur des enfans, ne devraient jamais tenir en leur présence, d'aussi insipides propos, et qui devraient plutôt désirer retenir ces chers enfans que de les chasser pour ainsi-dire, souvent en les sacrifiant !

Ces habitudes là, ont déjà eu l'effet d'éloigner des sociétés, nombre de jeunes gens sensés et honorables, incapables de la bassesse dont, il faut être pétri, pour se complaire à les encourager.

C'est donc aux parens, aux instituteurs de l'un et de l'autre sexe, aux Ministres de l'Évangile, à se consacrer pour affaiblir d'abord, et détruire ensuite, des habitudes qui corrompent la bonne société, gangrenent les cœurs les mieux disposés, et étendent leur pernicieuse influence sur toutes les conditions.

L'éducation, ou l'éducation, on ne saurait trop le répéter, l'éducation morale et religieuse, si on la sait donner, changent, d'ici à vingt-cinq ans, le ton de la société. Instruisez bien les enfans, enseignez-leur les deux grands préceptes qui renferment toute la loi ; aimer Dieu, et aimer le prochain ; faites-leur bien bien comprendre qu'il est tout aussi important de pratiquer l'amour du prochain, que celui de Dieu, que nous en avons pour garant, la parole même du Sauveur, et que les habitudes dont il est parlé plus haut violent ouvertement, le second précepte, et par conséquent, le premier ; habituez-les au travail, à la lecture, à la réflexion, à s'entretenir de ce qu'ils ont appris, à ne pas perdre un seul instant, pénétrez-les bien de l'importance du temps ; *time is money*, disent nos voisins, ils ont parfaitement raison. Que chaque enfant s'habitue à ne pas demeurer oisif un seul instant, faites le jouer lorsqu'il est fatigué de travailler ou procurez-lui quelque moyen agréable de se délasser, consultez son goût, encouragez les bonnes, et réprimez avec prudence les mauvaises inclinations, et vous le savez, parens, ou le verrez bientôt, vos enfans seront sages, intelligens, modestes, honnêtes, se respectent, seront respectés, seront heureux, et ils auront l'honneur d'être connus et appréciés par leur discrétion.

Montréal, Janvier, 1845.

M.

Notre Publication.

Nous annonçons, avec beaucoup de satisfaction, que l'encouragement donné à la REVUE CANADIENNE, nous permet d'y ajouter dans le prochain numéro, les quatre pages additionnelles, que nous avons promis dans notre prospectus, au commencement de l'année. Nous nous flattons que l'on nous donnera crédit pour les efforts que nous faisons afin de rendre notre journal digne de l'accueil bienveillant qu'on lui fait. Qu'on n'aille pas croire que notre feuille, telle qu'elle est parue jusqu'à ce jour, est la réalisation de l'idée et de la pensée que nous avions, lorsque nous avons entrepris cette publication ; non certes : nous ne sommes qu'au commencement d'une carrière, qui sera, nous espérons, aussi longue qu'elle est difficile. Nous sommes entrés dans cette nouvelle carrière, avec toute l'ardeur et les espérances de notre âge ; nous croyons pouvoir faire quelque bien à nos compatriotes, en répandant dans toutes les classes de la société, le goût des lettres et des arts. Nous sentons une nouvelle ardeur, en voyant qu'on applaudit partout à notre projet ; mais il faut qu'on ait pour nous de l'indulgence, si dès les premiers jours de notre existence de journaliste, occupé d'intérêts et de détails nombreux et divers, notre feuille n'est pas telle que nous voudrions qu'elle fut, si elle n'a pas la valeur que nous désirons lui voir acquérir, et que nous essaierons avec le temps, de lui donner.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 15 FEVRIER, 1845.

Histoire de la Semaine.

De tous les états, le plus chétif, le pire, croyez-moi, c'est celui de journaliste. La vie n'est plus pour lui qu'une étude continue, les hommes des machines dont il doit examiner, analyser les ressorts, et cela sous peine d'être traité de fou, de visionnaire, d'ignorant, d'imbécille. Jolie perspective, ma foi ! Le journaliste, voyez-vous, c'est l'esclave de tout le monde.

Il est huit heures du matin.

Le tems est humide ; aussi votre femme, bonne et complaisante comme le sont toutes nos Canadiennes, a fait mettre du charbon dans la grille de votre salle à dîner. Un fauteuil est roulé tout près du feu, il vous attend. Sur la table, des rôties dorées, du café au lait, tout cela est confortable, n'est-ce pas ? et pourtant, pourquoi ce frisson, ce malaise qui vous prend ? votre robe de chambre ne serait-elle pas ouatée ? vos pantoufles sans fourrure ? votre fauteuil serait-il trop loin du feu ? Eh bien ! mon ami, tu ne te mets pas à table ? — Le moyen de se mettre à table sans avoir ce qu'il faut ? — Mais, mon ami, les rôties, le café au lait, tout n'est-il pas là fumant, à point ? — Oui, c'est vrai, et je n'ai qu'à me louer de tes attentions, ma bonne amie. — Hélas ! qu'as-tu donc ? — Ce que j'ai, ce que j'ai ? ne le devines-tu pas ? — Eh bien ! c'est ce maudit journal qui n'est pas encore arrivé. — Quoi ! ce n'est que ça ? — Pardieu ! c'est bien assez, c'est même trop ! Ces Ostrogoths de journalistes, ça se donne des airs, des prétentions à faire lever les épaules de compassion, si toutefois ils sont dignes d'inspirer un sentiment quelconque. Croirais-tu, ma chère, qu'hier soir encore, pas plus tard, l'éditeur de mon journal était au théâtre, aux premières loges encore, s'il vous plaît ; aussi ce matin, son journal est en retard ! Et puis, ces gens là s'imaginent qu'on les encouragera, qu'on les soutiendra !

Le charmant homme se décide enfin à commencer son déjeuner. Un domestique apporte le journal.

— Ah ! le voilà donc ! Voyons, voyons, toujours la même chose : des annonces, des annonces, des naissances d'il y a un mois, des mariages de l'année dernière, des décès d'il y a un siècle. Décidément, l'éditeur est fou, ou c'est un fielle coquin. Je vais renvoyer ma souscription.

Mais aux mots de mariages, de décès, de naissances, la jeune femme a relevé la tête, et son mari a à peine tourné le coin de la rue, que la voilà, elle aus-

si, dans ce bon fauteuil si chaud, si mollet, à dévorer le journal si maltraité par son cher époux. Elle passe une heure de délices ; elle lit, relit, et s'écrie enfin : Pourquoi donc qu'il s'occupe tant de la politique, ce vilain éditeur ?

Heureux journaliste !

En vérité, je vous le dis : si vous ne pouvez écrire sur votre front, en caractères lisibles de près et de loin : Dictionnaire Encyclopédique, renoncez, s'il en est tems encore, au métier de journaliste. Voyez plutôt ; un sleigh élégant, couvert de magnifiques fourrures, un cheval pur sang, richement et coquettement enharnaché, un tigre sur le siège de derrière, tout barriolé, tout dévoué, tout prêt, à un signe, à vous obéir, c'est là, ce me semble, un équipage qui doit faire sourire orgueilleusement le propriétaire, ce beau jeune homme, si mollement étendu, maniant avec tant de grâce le fouet à la poignée d'argent ! Pourquoi donc cet air de mauvaise humeur ? ces regards inquiets portés avidement au devant et chaque côté de la voiture ? Ah ! vous ne savez pas ! son sleigh vient de plonger dans un cahot ! La secousse a dérangé sa pose si aisée, si confortable. Il arriva chez lui, il se lance à son bureau, prend à peine le tems d'ôter ses gants, et écrit ;

M. L'ÉDITEUR,

Pourriez-vous me dire s'il y a des réglemens qui ordonnent de faire disparaître les cahots ? Vous obligerez infiniment un de vos

LECTEURS ASSIDUS.

Montréal, 1845.

Et le lendemain matin, il arrache le journal au porteur, il déchire la feuille encore humide, dans son empressement à l'ouvrir, cherche rapidement de l'œil la colonne des correspondances, et n'apercevant pas sa lettre de la veille, il jette avec dépit le journal à ses pieds, et s'écrie : Mais voyez donc un peu l'impudence ! Cet animal d'éditeur qui ne daigne pas même accuser réception de ma correspondance ! Ah ! oui-dà ! M. le faiseur de gazettes ! Eh bien ! je renvoie ma souscription.

Journaliste fortuné !

Si vous n'êtes pas poète, savant, littérateur, géologue, géographe, médecin, artiste, politique, économiste, voire même chef de police, et tout cela ensemble et à la fois, je suis fâché de vous le dire, vous n'êtes pas journaliste.

Si vous n'êtes pas ferré, plombé, cuivré d'avance contre toutes les insultes, contre toutes les dérisions, contre tous les mépris, je vous le dis, je vous le proclame de toute la puissance de mes poumons de vingt-quatre ans, vous n'êtes pas, vous ne serez jamais journaliste. Soyez maçon, manoeuvre, jardinier, journalier, domestique, scieur de long et de court ; soyez dentiste, cordonnier, boucher, regrattier ; soyez même, (mais que Dieu pourtant vous en préserve, et pour cause !) soyez même clerc avocat, clerc notaire ; livrez-vous au jeu, au sport, mais de grâce, je vous en supplie, ne soyez pas journaliste.

A ceux donc, parmi mes lecteurs, qui seraient tentés d'embrasser cet état si peu enviable, je crierai : Arrêtez, malheureux ! ne voyez-vous pas devant vous le gouffre béant où vous courez ? Les bords n'en sont pas même couverts de fleurs ! Oh non, tout n'est que ronces, tout n'est qu'épines, arrêtez, il est tems encore !

Qu'est-ce donc que le journaliste, puisqu'on le maltraite si fort ?

C'est tout bonnement un homme qui travaille pour tout le monde. C'est tout simplement un honnête garçon qui sacrifie ses veilles à l'étude, son tems au public, son éducation, ses talents, à l'instruction de ses concitoyens. Ah ! s'il m'était permis de vous initier à toutes ses peines, à toutes ses misères ; s'il m'était permis de soulever, un instant, un coin du rideau qui nous cache sa vie intérieure !..... Mais non, ce tableau vous ennuierait peut-être, et vous voulez pardessus tout qu'on vous amuse. Lisez donc ce qui arriva une fois à l'éditeur d'un journal de nos jours.

Il avait travaillé toute la nuit pour la publication du lendemain. Il se rend à son bureau le matin, de bonne heure, et laisse échapper un soupir de douleur en voyant sa table encombrée de papiers, lettres, etc. qui n'attendaient que sa présence. Sa tâche est là, il faut qu'il la remplisse bon gré mal gré ; il s'assied, décehète machinalement la première lettre qui lui tombe sous la main, et lit :

A l'Éditeur de * * *

MON CHER MONSIEUR,

Vous êtes assommant ; mettez donc cela dans votre intéressant journal.

Je suis, monsieur,
Votre serviteur,

FLOUERIE.

Mais vous, du moins, nos aimables lectrices, (si tant il y a que nous ayons des lectrices,) mais vous, du moins, quand notre journal vous aura fait passer un agréable quart-d'heure, au lieu des aimables épithètes d'animal, butor, imbecile, insolent, ignorant, ostrogoth, dont on nous a gratifiés si souvent, dites une fois, une fois seulement, c'est bien peu, dites sincèrement et de bon cœur : *Pauvre journaliste*.....

Le carnaval est mort ! les bals publics et particuliers, les soirées *charitablement* dansantes, les bazars, toutes les folies de toutes les couleurs se sont envolées, ou plutôt, ce qui est plus correct, elles sont tombées, encore plus que descendues, dans la tombe de leur père. Le mardi-gras est enterré ! Les salons sont fermés, les églises sont ouvertes. Entrez, entrez, vous ne perdrez rien au change, je vous l'assure. Cette foule silencieuse, agenouillée au pied des autels, ce vaste édifice, enveloppé dans des ténèbres que perce avec peine la lumière de quelques lampes, ces colonnes immenses qui s'élèvent vers la voûte, ces galeries solitaires, mais cette nef si bien remplie, tout cela n'est-il pas beau aussi ! Le prêtre est à la chaire ; sa main s'est abaissée sur la foule, ses yeux se sont élevés vers le ciel, il appelle la bénédiction de Celui qui est là-haut sur ceux qui sont ici-bas ! Silence ! approchez, recueillez-vous, car c'est l'heure de la Prière, heure de repos, heure de communication intime de l'âme avec son créateur. Des voix d'enfants entonnent l'hymne sacré, la clochette retentit, les têtes se courbent, la bénédiction céleste est descendue, elle a rempli tous les cœurs. Allez, allez, tous les soirs, à la Prière. Car, voyez-vous, le sentiment religieux est le germe de tous les bons sentiments, et à ceux à qui il faut des raisons plus explicites, je dirai : c'est la sauvegarde de notre nationalité. Entrez tous les soirs dans le temple de la prière : certes, il en coûte peu ; l'heure des affaires est passée, vos affaires n'en souffriront pas, et je vous le dis avec assurance, vous en sortirez, chaque fois, plus content de vous-même, une bonne pensée, un sentiment noble de plus dans le cœur.

La semaine a été bien pauvre d'événements. On parle beaucoup du bill d'éducation de M. Papineau. On l'approuve et on le blâme. Parmi toutes ces opinions divergentes, une seule semble bien affirmée, c'est que l'impôt forcé est devenu d'une nécessité indispensable.

Depuis quelques semaines, la température a varié presque tous les jours. De la neige d'abord, du froid ensuite, du doux temps et enfin de la pluie, puis de la pluie, du doux temps, du froid, de la neige tour à tour. Tout le monde se plaint, et non sans raison, du mauvais état de nos rues. Elles sont remplies de pentes, de cahots ; les trottoirs sont couverts d'une neige durcie et glissante qui les rend presque impraticables. Tous les jours, quelque cheval s'emporte et cause des accidents ; la police devrait bien s'occuper un peu de son devoir, et faire en sorte qu'on n'aille pas ventre abattu, dans nos rues les plus fréquentées. Mais un grief qui surpasse tous les autres, et qu'on semble à dessein ne pas entendre et ne pas voir, quoique tous les jours et de tous côtés des réclamations énergiques aient lieu, c'est l'habitude où l'on est de laisser accumuler la neige sur les toits des maisons. Cette neige, d'un volume très-considérable quelquefois, se précipite, au moment où on s'y attend le

moins, sur les passants, sur les voitures, et Dieu sait ce qui s'en suit. L'automne dernier encore, un homme fut tué sur le coup par une avalanche de neige tombée du toit de la distillerie Molson. D'autres ont eu les bras, les jambes rompus. Et croirait-on qu'après tous ces accidents, on ne se soit pas plus occupé d'y remédier qu'auparavant.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

La semaine dernière dans l'après-midi, une dame passait dans la rue Notre-Dame au moment où la neige s'élançait de la couverture d'une maison. Elle reçut toute la charge sur le corps ; on la releva à demi-morte, et un membre cassé !

Pourquoi la corporation n'ordonnerait-elle pas à tous les propriétaires de construire au-dessus de leurs maisons une galerie en bois ou en fer qui aurait l'effet de retenir la neige sur les toits ? Cette galerie serait un ornement de bon goût et d'une utilité précieuse en cas d'incendie. Nous espérons que nos conseillers s'occuperont de cet objet, et que, puisqu'ils veulent procurer aux citoyens des promenades publiques, des boulevards, ils voudront bien aussi prendre les moyens de conserver à nos abonnés les bras et les jambes dont ils se sont si bien accommodés jusqu'à ce jour.

Il circulait dans notre bonne ville de Montréal, il y a deux ou trois jours, des bruits de guerre, et de guerre prochaine, immédiate. Le belliqueux *ou dit*, était que le ministre d'Angleterre à Washington, Sir Packenham, avait demandé ses passeports, c'est-à-dire, que John Bull et le frère Jonathan allaient se battre à outrance. L'on dit était faux, comme tant d'autres, mais comme il n'y a pas de fumée sans feu, on apprit après que le ministre avait reçu des dépêches de son gouvernement, lui donnant l'ordre de demander à l'Exécutif fédéral, des explications et peut-être même des excuses, (*apology*), au sujet de certaines accusations d'ambition, de mauvaise foi, etc., contenues dans une dépêche adressée par M. Calhoun, il y a quelques mois, au ministre des Etats-Unis en France. Il paraît que cette singulière dépêche attaque le caractère et la politique du cabinet de St. James. Elle était confidentielle, mais par malheur elle est tombée dans le domaine de la publicité, et va faire son tour du monde. Il doit être tout-à-fait sérieux pour les Anglais, de voir leur gouvernement traité de fourbe et de traître, dans sa conduite passée, présente et future. Aussi l'ordre qui a été donné exprime bien clairement et explicitement, dit-on, que rien ne peut réparer une telle offense envers l'Angleterre, qu'une *apologie* ou un *désaveu* en forme. Comment M. Calhoun va se tirer de ce mauvais pas, il sera curieux de voir, car il paraît qu'il a gravement compromis M. Tyler dans le style de la dépêche en question, en y insérant maintes fois des phrases comme celle-ci, " M. le Président me charge de vous dire ceci et cela."

Les événements importants que nous avons à annoncer cette semaine, et qui se sont passés dans notre Législature Provinciale, sont : d'abord, l'interprétation donnée par la Chambre d'Assemblée, à la 41^{ème} clause de l'Acte d'Union. Cette clause, comme on sait, proscrit l'usage de la langue Française, dans certains procédés de la Législature. Mais durant la dernière Session, comme dans la présente, jusqu'à lundi soir, on avait admis, sans mot dire, l'usage du français, dans les motions faites en Chambre. Et certes, ce n'était pas après que la Chambre d'Assemblée, quelques jours auparavant, avait sur la motion de M. Papineau, adopté des résolutions, aux fins de présenter une Adresse à Sa Majesté, pour la réhabilitation de cette même langue dans tous les procédés de la Législature, et cela à l'unanimité ; ce n'était pas après une pareille libéralité de la

part de l'administration, disons-nous, qu'on pouvait s'attendre à une objection comme celle que fit M. Sherwood, à la motion présentée lundi soir, par M. Laurin. La motion du membre pour Lotbinière était écrite en français, et sur l'objection que fit M. le Solliciteur-Général, une longue discussion suivit, ce dernier prétendit que les procédés, comprenant les motions, etc., devaient se faire dans la langue Anglaise, et les membres représentant le ci-devant Bas-Canada, revendiquèrent les droits qui leur furent garantis par des traités dont l'inviolabilité est sacrée pour les nations civilisées, mais en vain ; car, sur la division qui fut demandée par M. LaFontaine, après la décision de l'Orateur, qu'il ne pouvait recevoir la motion écrite en langue française, la décision fut maintenue à une majorité d'une voix, 31 contre 30. Nous devons dire que M. Papineau fut le seul Canadien-Français, qui vota pour l'interprétation rigoureuse de cette clause de l'Acte d'Union. Lundi soir, le Bill qui pourvoit au maintien de l'ordre sur les travaux publics, fut lu une troisième fois et adopté, avec une appropriation de £10,000 pour le mettre à effet. Mardi, M. Robinson présenta son Bill, qui a pour but de substituer de nouveaux impôts aux droits de douanes actuels, et il se passa dans la Chambre une scène qui excita une chaleureuse discussion. Le représentant de Québec, M. Aylwin, se plaignit que M. l'Inspecteur-Général ne venait pas devant la Chambre avec un état suffisant de la question. M. Moffatt, en lui répliquant, interpréta faussement quelques-uns des arguments de M. Aylwin, alors ce dernier se leva pour expliquer ce qu'il prétendait, mais le membre pour Montréal l'appela à l'ordre, et accusa M. Aylwin de l'avoir interrompu sans aucun droit, et ajouta qu'il ne pouvait s'attendre à autre chose d'un membre qui interrompait sans cesse ses honorables confrères, ce qu'il mitiga ensuite en substituant le mot fréquemment, aux mots sans cesse. Alors M. Aylwin, avec toute l'énergie qu'on lui connaît, revendiqua chaleureusement la liberté de la parole, qui est le premier des droits d'un représentant du peuple. Il avait droit de donner des explications, et il n'avait interrompu le membre pour Montréal, que pour cela, et il était parfaitement dans l'ordre. Cependant plusieurs membres de la droite l'appellèrent à l'ordre, à la fois. M. Aylwin persista, alors l'Orateur nomma le membre pour Québec, et le somma de prendre son siège, et le déclara hors d'ordre. M. LaFontaine prit la parole et en appela de la décision de l'Orateur, et il fut permis à M. Aylwin de se défendre, après quelques minutes d'une discussion animée, interrompu par des cris " à l'ordre," répétée en chœur par le côté droit ; puis, sur la demande de l'honorable membre pour Terrebonne, les galeries furent vidées, et à huis clos on parvint à s'entendre ; on reconnut au représentant pour la Cité de Québec, qu'il était parfaitement dans l'ordre d'avoir interrompu M. Moffatt, mais on lui dit qu'il devait prendre son siège, quand l'Orateur l'avait nommé et appelé à l'ordre. Les galeries furent de nouveau ouvertes. On continua la discussion sur le projet de loi de l'Inspecteur-Général ; après quelques mots de M. Baldwin et de M. McDonald, (de Glengarry), la mesure fut retirée, par suite d'irrégularités dans les procédés.

Le Conseil Législatif a concouru à la passation du projet de loi fait dans la Chambre d'Assemblée, aux fins de permettre la saisie de la paie de certains officiers publics. On sait qu'un Statut Provincial en ce pays, prohibait la saisie du salaire de la plupart des officiers publics. Ils étaient à l'abri de toutes poursuites et indépendants de leurs créanciers, afin sans doute, qu'ils pussent mieux remplir les devoirs de leurs charges. Malheureusement l'expérience nous prouve que la plupart de ces officiers, assez largement rétribués, jouissant des douceurs de l'aisance, quelques-uns des jouissances du luxe et de l'opulence, se faisaient un jeu de contracter des dettes et de ne pas les payer. De pareils exemples furent fréquents. De là la loi que le Conseil a passé avec quelques amendements. Ainsi M. M. les officiers publics, garde à vous !

Nous accusons la réception d'un petit ouvrage sorti de la Librairie de M. M. J. & O. Crémazie de Québec, "L'ÉLOGE FUNÈBRE de Mgr. CHS. AUGUSTE DE FORBIN-JANSON," prononcé dans la Cathédrale de Nancy, le 28 août 1841, par le R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE, des frères prêcheurs. Il fallait une parole aussi sublime, aussi éloquente que celle de M. Lacordaire, pour redire les faits glorieux de l'existence de l'illustre Evêque de Nancy et de Toul. Nous nous sommes arrêtés plusieurs fois en lisant cet admirable chef-d'œuvre, saisis d'admiration au récit si touchant des différentes phases d'une vie toute entière consacrée au service de Dieu et de l'humanité, d'une vie si belle, si vertueuse, si pleine de générosité et d'abnégation de soi-même. Cette oraison funèbre doit avoir pour nous d'autant plus d'intérêt que nous avons dû conserver tout frais le souvenir des services que ce digne prélat a rendus aux catholiques du Canada dans ses missions au pays; tous se rappellent les sentiments d'affection qu'il portait dans son cœur, pour ses enfants du Canada—comme il nous appelait. Tous ont entendu dans notre cathédrale résonner les éclats de son admirable éloquence, alors qu'il nous consacrait comme Bossuet à son troupeau, "les restes d'une voix qui toubaît et d'une ardeur prête à s'éteindre."

D'ailleurs, n'est-il pas pour nous quelque chose qui doit nous rappeler sans cesse le passage à travers notre pays de cet infatigable et vertueux apôtre. Nous apercevons de notre ville et de toutes les parties de notre District, —le monument de la montagne de Belœil— placé dans ce lieu élevé comme un éclatant témoignage des nobles idées de son fondateur, et de l'attachement qu'il portait au peuple Canadien. Nous recommandons donc à tous la lecture de cette oraison funèbre par le plus grand des orateurs de la Chaire des temps modernes. On peut se la procurer, pour 15 sous à la Librairie de C. P. Leprohon, No. 114, Rue Notre-Dame.

FAITS DIVERS.

Nous nous faisons un devoir et un véritable plaisir de reproduire l'article suivant des *Mélanges Religieux* au sujet des *Dames du Sacré-Cœur* sur le point d'établir une branche de leur Institution en cette ville.

—Puisque nous en sommes sur l'éducation, nous devons nous hâter de jeter un voile sur la partie rembrunie du tableau que nous avons examiné, pour nous occuper d'une autre qui nous paraît présager un avenir beaucoup plus consolant. On ne peut se le dissimuler; l'élan pour l'éducation est maintenant donné, et si d'un côté les mesures législatives sur cette matière importante, ne nous paraissent pas d'un favorable augure, d'un autre les efforts que l'on fait presque partout pour se procurer et s'assurer d'une éducation soignée et surtout morale, ne peuvent manquer de s'accroître encore d'avantage et d'être couronnés d'un plein succès. Nous apprenons donc sans surprise, mais avec une bien douce et bien vive satisfaction, qu'il est question dans ce moment d'engager les Dames du *Sacré-Cœur* à fonder une maison d'éducation de leur Institut, à Montréal. Il paraît que sur la proposition qui leur en a été faite par plusieurs personnes respectables de cette ville, cette proposition a été agréée avec empressement et que l'invitation n'a fait que prévenir leur désir.

Les Dames du *Sacré-Cœur*, comme on sait, ne sont établies à St. Jacques de l'Acadian que depuis à peu près deux ans et déjà elles

y ont eu le succès le plus complet. Elles comptent en ce moment près de soixante pensionnaires et environ cent cinquante externes. Les personnes qui ont visité cet établissement et surtout celles qui ont eu l'avantage d'aller y terminer leur éducation, ne tarissent point sur la perfection de leur système d'enseignement, sur l'ordre admirable qui règne dans cette maison, et le respect général et bien mérité que ces précieuses institutrices savent s'attirer de la part de leurs élèves, par l'aménité de leur caractère et par l'édification de leur conduite. Ce qui prouve d'une manière bien évidente, combien elles sont appréciées, partout où elles sont connues, c'est que la fondation de leur institut qui ne date que de 1800, compte déjà 60 maisons de cet ordre. —*Mél. R.*

MARINE ANGLAISE.—Le gouvernement anglais déploie une activité soutenue dans la tâche qu'il s'est imposée de réorganiser sur un pied formidable les forces maritimes de l'Angleterre. Nous lisons dans le *Morning Post*:

"Les lords-commissaires de l'amirauté se proposent d'envoyer en mer, au commencement du printemps, une escadre de bâtiments d'essai, dans le but de vérifier la force respective des navires. Parmi les bâtiments qui composeront l'escadre et dont on veut connaître au juste les moyens, se trouve le *Canopus*, de 84, vieux vaisseau battu par les Français, et réputé supérieure de sa classe."

D'un autre côté, le *Standard* publie les deux nouvelles qui suivent:

"A Portsmouth, on vient de transporter à bord du *Neptune*, de 120 canons, les affûts et autres objets de matériel. Le *Neptune* est le plus beau trois-ponts de notre marine. Il recevra sans doute incessamment sa commission, et sortira au printemps, pour une croisière d'essai, avec le *Saint Vincent* et le *Trafalgar*.

A Sheerness, le *Howe*, de 120 canons, est complètement terminé. On le retient cependant dans le bassin pour divers changements à faire à sa cabine."

Enfin, on lit dans une autre feuille:

"Bientôt le *Superbe*, de 80 canons, recevra son ordre de service: il sera commandé par le lieutenant Williams Abdy Teller-vie. La frégate à vapeur le *Dragon*, le sloop à vapeur l'*Inflexible* et le *Kingfisher*, de 12, en construction à Pembroke, seront terminés dans le plus bref délai, et ils prendront la mer. Tous les bricks d'essai et la *Tribune* sont à Hamoze. C'est le 30 courant que tous ces bâtiments reprendront la mer."

MALLES D'ANGLETERRE.—On lit dans le *Mercury*, du 13 du courant:

"Nous avons ouï dire que des marchés ont été passés pour le transport des malles anglaises de Boston à Montréal, et que la malle de février doit venir par cette route. Les prix donnés par l'Angleterre aux Etats-Unis pour ce service sont, dit-on, excessivement hauts. Cet arrangement peut être très-avantageux à Montréal et au Haut-Canada, mais Québec est encore négligé et souffrira nécessairement, à moins que les sacs pour cette ville ne viennent par les townships de l'Est, le Kennebec, ou comme à présent, *via* Halifax."

LAC CHAMPLAIN.—On va mettre une ligne de bateaux à vapeur anglais sur ce lac. Les Américains ont maintenant le monopole de son commerce, qui est très-considérable. Les droits perçus au port de Saint-Jean l'année dernière se montent à plus de 100,000 piastres,

NAISSANCES.

A Ste. Geneviève, le 16, la dame de A. Jobin, fér., M. P. P., a mis au monde un fils.

A St. Rémi, le 11 du courant, la Dame du Docteur Dugas a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, vendredi matin, le 4 du courant, Dame Marie-Anne Esther Nelson, épouse de l'hon. H. Guy, écuyer, juge de la cour de circuit de ce district, à l'âge de 30 ans.

A St. Hyacinthe, le 10, à l'âge de 39 ans, Dame Angélique Boutillier, épouse de Eusebe Cartier, écuyer.

A Amherstburg, le 4, des fièvres scarlatines, Dame Angélique Martin, épouse de M. Jean Grenier, à l'âge peu avancé de 22 ans.

A Québec, le 12, M. Joseph-Ange Cauchon, père, à l'âge de 55 ans, après une maladie de 3 ans et 9 mois.

LES INSURGÉS CANADIENS, OU ROMANCE DE 1837-38. ESQUISSE DE MŒURS ET NOUVELLE HISTORIQUE.

L'AUTEUR de l'ouvrage, dont la publication s'annonce sous le titre ci-dessus, ne fait aucune promesse; car il ne veut pas s'attirer les reproches de ses concitoyens en trompant leur attente après leur avoir promis "mer et monde."

Il n'a donc pas recours à l'impression d'un Prospectus: charlatanisme littéraire qui expose l'individu qui s'en rend coupable, à une poursuite pour vouloir obtenir de l'argent sous de fausses prétentions.

L'ouvrage reposera donc sur ses propres mérites; c'est pourquoi la publication s'en fera par feuilletons, afin que ceux qui voudraient bien y souscrire puissent le discontinuer s'ils le jugent à propos. Cette manière de le publier facilitera sa circulation par les malles et autres voies par lesquelles des livraisons ne sauraient parvenir.

Des listes vont être immédiatement mises en circulation pour recueillir les noms des personnes qui désireraient prendre un exemplaire de l'ouvrage, dont le 1er feuilleton paraîtra sous peu. Ces listes seront aussi déposées chez les libraires et dans les salons publics à Montréal et à Québec, ainsi qu'aux bureaux de poste dans les principales campagnes du Bas-Canada.

L'ouvrage sera publié par feuilletons de 16 pages chacun, en 80; et pour le prix de 6d. chacun.

Montréal, 15 février 1845.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de Quatre Piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevons pour ce journal des annonces, avis, avertissements, etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soudard, fér.....	Québec.
L. G. Daval, fér.....	Trois Rivières.
L. V. Sicotte, fér.....	St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, fér. M.P.P.....	Yandreuil.
L. A. Olivier, fér.....	Berthier.
E. G. DeLorimier, fér.....	L'Assomption.
P. L. LeTourneau, fér.....	Rivière Chambly.
Frs. Caron, fér.....	Amherstburg.
H. de Rouville, fér.....	Sorel.
H. F. Marchand, fér.....	St. Jean.
Tancrède Sauvageau, fér.....	Laprairie.
F. X. Valde, fér.....	Terrebonne.
Col. A. C. Tachereau, fér.....	D'Eschambault.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTRÉAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON.